Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 4

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Corbeille à ouvrage. — Jeux d'esprit. — Recettes de cuisine. — Mots pour rire. — Tableau magique. — S'adresser à l'Administration Imp. H. Butty & C^{Ie}, Estavayer-le-Lac.

* *

Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire. Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Attinger, frères, éditeurs, 40^{me} année. Un an : Suisse, 2 fr. 50; étranger, 3 fr. Numéro spécimen gratuit sur demande.

En feuilletant la collection de cette revue, on se trouve en présence d'une grande variété d'articles de fond, de notes et de recettes de tout genre, qui présentent un réel intérêt au point de vue de l'économie domestique.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le comité de la Société d'Education, réuni à Fribourg, s'est occupé de la réunion cantonale en 1914. L'idée de tenir un congrès pédagogique à Berne, pendant l'Exposition nationale, a été discutée et trouvée difficilement réalisable. A l'unanimité des membres présents, il est décidé d'aller, cette année, à Estavayer-le-Lac. Sur la proposition des délégués broyards, la date de cette réunion cantonale des instituteurs serait avancée et fixée probablement au 28 mai.

— M. le Dr Dévaud, professeur à l'Université, a donné à Romont, au Casino de la ville, une conférence sur les Racontars des enfants. Pendant une heure et demie, il a parlé de la mémoire et de l'imagination de l'enfant. Ce fut une causerie psychologique des plus intéressantes. M. Dévaud a parlé en pédagogue qui a beaucoup étudié et beaucoup observé. Ses dires furent appuyés d'une foule d'exemples frappants et typiques, fruits de nombreuses expériences. L'enfant, même l'adulte, n'est pas toujours observateur, sa mémoire n'est souvent pas très fidèle; l'imagination y supplée et généralement, de cette façon, il dénature les faits qu'il raconte: telle fut l'idée maîtresse de la conférence. Et, comme conclusion, M. Dévaud a très bien dit que l'enfant ne doit être écouté que sous certaines réserves, en même temps que ses facultés doivent être développées d'une façon harmonieuse.

Berne. — Le canton de Berne manque d'instituteurs. La *Feuille officielle scolaire* publie de nouveau toute une liste de classes primaires au concours. La pénurie des instituteurs.

se fait surtout sentir dans l'ancien canton; on occupe les postes vacants comme on peut : on remplace les instituteurs par des institutrices et même par des maîtresses de couture.

France. — Il y a une raison qui empêchera de longtemps encore les sectaires de voter le Monopole de l'enseignement. C'est la dépense qu'il entraînerait. Dans une réponse qu'il a adressée par la voie du Journal officiel, à M. Compère-Morel, député, M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, vient de nous fixer à ce sujet. Le ministre de l'Instruction publique estime à plus de 500 millions le coût de la suppression de l'enseignement libre. Et encore ne donne-t-il aucune appréciation exacte en ce qui touche le point spécial à la construction. Il ignore, en effet, comment les communes procéderont à l'installation des écoles nécessaires. « Trouveront-elles à louer des locaux convenables? Achèteront-elles à bon compte les immeubles ou seront-elles dans l'obligation de construire? Autant de questions qui ne peuvent être résolues que par une enquête très sérieusement conduite et dont M. Viviani ne prévoit pas les conclusions. Le vote du Monopole nécessitera l'ouverture de 25,000 classes; chaque classe recevant en movenne quarante élèves. Le prix moven d'une salle de classe étant de 16,646 fr., la dépense totale atteindrait au minimum 416,150,000 fr. et pourrait peut-être s'élever jusqu'à 450 millions. La création des 25,000 classes entraînerait la nomination d'un nombre égal d'institutrices ou instituteurs. La dépense qui en résulterait s'élèverait, au taux moyen de 2,136 fr., à 53,400,000 fr. Quant au montant des retraites payées annuellement par l'Etat, il serait accru d'environ 7 millions. C'est donc bien une dépense de 510,550,000 fr. que l'Etat devrait faire immédiatement si le Monopole de l'enseignement était établi. Quant aux communes, elles auraient à payer le montant des constructions ou d'acquisitions d'immeubles, et les indemnités de résidence et de logement des nouveaux membres de l'enseignement. Il est impossible dévaluer les déperses que les communes seraient ainsi appelées à faire.

— L'Académie avait à distribuer, en 1913, deux prix de chacun 4,000 fr. « aux instituteurs qui se seront fait remarquer par leur bienveillance et par leurs efforts pour développer chez leurs élèves l'amour du prochain et le sentiment du devoir ».

M. Alibert a été désigné à l'unanimité pour un de ces prix. M. Bernard Alibert, ancien Frère de la Doctrine chrétienne, est directeur d'une école primaire libre à Saint-Affrique, dans

l'Aveyron. M. Bernard Alibert a 63 ans d'âge et 47 ans d'enseignement. C'est un éducateur remarquable et un homme de grande charité. Le Frère Alibert, tout jeune, pendant la guerre franco-allemande, avait vu de près la variole noire, dans la ville et dans l'école de Millau. En 1879, il rencontre de nouveau le terrible mal à Figeac, où il vient d'être nommé directeur. On lui apprend qu'un de ses collègues est atteint par la contagion. Il n'hésite pas, et sa réponse est belle : « A présent, dit-il, je dois avoir grâce d'état pour affronter le mal. » Il part aussitôt pour aller visiter le moribond, le soigne et le sauve. Des paroles de ce ton-là, lorsque l'acte les suit, ne font peut-être pas tout le portrait d'un homme, mais elles empêchent de le confondre avec ses voisins. Les témoignages recueillis dans le dossier nous montrent « l'influence extraordinaire exercée par cet homme de bien sur les générations qu'il a élevées ». Ils disent que les élèves de M. Bernard Alibert « se sont fait remarquer dans toutes les carrières », qu'on les recherche dans les magasins, les usines, les ateliers, et que « protestants et catholiques s'adressent avec une égale confiance » au directeur de l'école libre de Saint-Affrique.

Le second prix a été décerné à M. Jules Besson, instituteur à Chevilly (Loiret), dont la vie toute de dévouement a attiré l'attention de l'Académie. M. Besson est fils d'instituteur. Dans l'exercice de sa profession, il a compris que le secret de l'éducation populaire est d'aimer les enfants. Il veille à ce que les enfants confiés à ses soins soient des fils respectueux et tendres à l'égard de leurs parents. On ne voit guère d'initiatives éprouvées qu'il n'ait accueillies et aux inventions des autres, il a ajouté ses trouvailles personnelles parmi lesquelles M. René Bazin a signalé celles qui révèlent le mieux le dévouement et le patriotisme. M. et Mme Besson ont eu six enfants; ils ont abandonné toutes leurs économies pour sauver un parent compromis et menacé de poursuites. Dans son discours, M. René Bazin a dit : « Voilà des éducateurs qui peuvent enseigner la morale. Et si on me demande quelle morale, je pourrais répondre : celle qu'ils pratiquent eux-mêmes. »

— M. Audollent, directeur de l'Enseignement libre dans le diocèse de Paris, publie dans l'*Ecole* du 19 décembre 1913, un article de la plus haute importance. Il annonce que l'Archevêché, préoccupé de l'avenir des instituteurs et des institutrices libres, a réuni les fonds nécessaires pour leur constituer une retraite. Le système adopté est des plus simples. Deux mutualités diocésaines existent à Paris, qui peuvent fournir à

leurs adhérents, l'une 300 fr. de retraite, l'autre 360 fr. A tout instituteur, à toute institutrice du diocèse, qui ont adhéré à ces mutualités, l'Archevêché offre une bonification gratuite de 300 fr. après quinze ans de service, à 60 ans d'âge. Cela fait à peu près une retraite de 1,000 fr. pour un versement global de 1,620 fr. pour les hommes et de 780 fr. pour les femmes.

— La République a bâti des écoles dans tous les hameaux où elle a trouvé une église. Mais là où il n'y avait pas d'église,

elle a négligé de mettre une école.

Dans le département du Var, entre Saint-Raphaël et Théoule, c'est-à-dire sur une distance de près de trente kilomètres, il n'y a pas une seule école. Sur cette admirable route qui va de Saint-Raphaël à Cannes, en longeant la mer, vous trouvez des agglomérations comme Boulouris qui a 800 habitants, le Dramont qui en a 1,500, Agay qui en a 1,000, le Trayas qui en a 500, la Figayrette qui en a 500. Les enfants de ces villages, en l'an 43 de la République, sont obligés, pour se rendre en classe, de prendre le train pour Saint-Raphaël, et, si la classe est gratuite, le train ne l'est pas. En fait, ils ne vont pas en classe et ils n'apprennent pas à lire. Les deux tiers des enfants pauvres de cette région sont et resteront illettrés.

J'ai fait remarquer, dit un correspondant du Soleil, cette anomalie à un radical du crû qui a quelque influence. Il m'a répondu : « Je m'étonne que les Curés n'aient pas fondé ici des écoles libres. Mais, ils ont bien fait. Il vaut mieux que le peuple ne s'instruise point. Il vient ici beaucoup d'étrangers riches : si nos gens étaient instruits, ils ne voudraient plus les servir et nous perdrions la clientèle qui fait notre fortune. »

Et on parle de l'esclavage antique!

Russie. — A peine la Douma a-t-elle fermé ses portes que Saint-Pétersbourg, parée de ses plus beaux atours d'hiver, reçoit la visite de toute une série de congrès, plus d'une dizaine : médecins, historiens, architectes, savants de diverses catégories. C'est une tradition, depuis quelques années, de se réunir en congrès vers les fêtes de l'an, au moment où les auditoires des grandes écoles sont libres. Et Saint-Pétersbourg, ville de bureaux et de plaisir, regarde avec étonnement toute cette province qui se déverse dans ses rues et qui pense à travailler.

Parmi tous ces congrès, les journaux se plaisent à signaler l'un d'eux qui est dans la vie russe un événement d'importance. Ce n'est rien moins que le premier congrès national

de l'école primaire. On l'attendait vainement, on le préparait depuis vingt ans. Enfin, le voilà réuni! Il se trouve coïncider avec le jubilé cinquantenaire de l'école primaire. Jusqu'en 1863, la Russie n'avait pas d'écoles pour le peuple. On sait que c'est Pirogof qui, par ses appels pressants, sut attirer sur ce point l'attention du souverain qui venait de libérer les paysans du servage. Les progrès furent lents. Ce qui reste à faire est immense. Mais enfin, on a fait quelque chose, et le jour n'est plus éloigné où, malgré le mauvais vouloir de quelques dirigeants et de certains Zemstvos obscurantistes, l'instruction rudimentaire sera donnée à tous.

Le congrès dura du 5 janvier, avant-veille de la Noël orthodoxe, au 16 janvier. Il a réuni un nombre énorme de participants: près de 7,000, des jeunes gens pour la plupart, et les femmes en plus grand nombre que les hommes. On est venu des quatre coins de l'empire, du Caucase, de l'Oural, du Turkestan et du fond de la Sibérie. Presque tout ce monde a voyagé à ses frais. Les distances sont grandes et à Saint-Pétersbourg la vie est chère. Il a fallu économiser pendant des mois. Pour certains, c'est la moitié du traitement de l'année qui a passé là. « La perspective de voir Saint-Pétersbourg, écrit un instituteur au comité, et surtout d'assister au congrès, d'entendre des gens intelligents, de m'arracher, ne fût-ce que pour quelques jours, à la vie qu'on mène ici et de vivre d'une vie nouvelle, tout cela m'a transformé, j'ai fait les plus beaux rêves, j'en ai vécu, je me suis longtemps refusé le nécessaire pour aller au congrès. »

7,000 congressistes! La capitale na pas d'édifice assez vaste pour contenir tant de monde. On a réparti le congrès tant bien que mal entre le théâtre Zon et l'Institut technologique. Les séances plénières ont eu lieu dans l'immense auditoire Prince d'Oldenbourg de la Maison du peuple qui porte le nom de Nicolas II. Le congrès s'y est ouvert le 4 au soir par une représentation du célèbre opéra russe le Démon. Ce fut éblouissant, et l'on en parlera longtemps sous le chaume. Comme il arrive dans ces représentations populaires, les acteurs, portés par l'enthousiasme d'une foule sans avarice, ont fait, dit-on, merveille. Chaliapine eût mis ce succès-là

au-dessus de tout.

Le 5 au matin, après un *Te Deum* solennel à la cathédrale de Kazan, la foule se transporte à la Maison du peuple pour la séance inaugurale. Corridors, buffet, foyers, coulisses, tout était archiplein et plus de 2,000 personnes n'ont pu entrer. Le comité était sur l'avant-scène. M. Mamantof, un sénateur qui s'occupe de questions scolaires, présidait, flanqué

de deux anges tutélaires : le représentant du gouverneur de Saint-Pétersbourg et un officier de police. De nombreuses forces policières étaient disposées dans la salle et aux alentours. Le rideau de fer se lève. Le chœur de la Maison du peuple, vêtu du somptueux costume des anciens boyards, chante a capella une cantate de circonstance et le traditionnel Gloria. Puis le sénateur déclare ouvert le premier congrès de l'école russe. On écoute quelques discours et les congressistes s'en vont travailler dans leurs sections respectives.

L'étrange, c'est qu'aucun ministre ne s'est dérangé pour souhaiter la bienvenue au congrès. M. Kokovtzof a, du moins, envoyé un télégramme. Mais M. Kasso, ministre de l'instruction publique, rien. Il ne semble pas s'intéresser à ce que peuvent penser ces milliers d'hommes qui instruisent des millions d'enfants. Un instituteur est un humble fonctionnaire qui n'a qu'à exécuter les ordres du pouvoir omniscient.

Dans ces conditions, le congrès n'a pas pu donner tous les résultats qu'on pouvait attendre. La défiance, les alarmes et les soupçons du gouvernement ont créé une atmosphère lourde, qui a paralysé le mouvement, empêché le travail fructueux et fait naître parmi les participants un sentiment d'amertume, qu'ils ont emporté au fond de leurs provinces. C'est un commencement, mais un commencement qui aura une suite : ce qui est déjà beaucoup.

(D'après le Journal de Genève.)

AVIS

I

Les rapporteurs de district, pour le travail à présenter à la réunion cantonale en 1914, sont avisés qu'ils doivent expédier leur rapport condensé à M. Wicht, Séraphin, à Léchelles, pour le 1er mars 1914.

La réunion cantonale est fixée sur le 28 mai 1914.

L. Bonfils.

II. — A plusieurs.

Quelques abonnés sont en correspondance avec des librairies, dont ils demandent ou reçoivent les publications, et s'engagent en retour à publier dans le *Bulletin* un article de réclame ou un « prière d'insérer ». Ils voudront bien ne pas s'étonner que leurs communications soient refusées. La rédaction ne peut pas rendre de pareils services mercantiles.
